

PV de la rencontre entre la Province de Liège, la Ville de Liège et Liège Solidarité Culture.

Le 28/09/2020.

Sont présents :

Luc Gillard, Anna Ozanne, Jean-Pierre Hupkens, Anne-Marie Pavone, Pierre Clément, Sarah Rondao Pestana, Julien Legros

- **Place aux artistes**

Monsieur Hupkens rappelle la nécessité de débriefer la manifestation 'Place aux artistes' qui a été menée cet été et financée par la Ville de Liège et la Province de Liège, qui ont chacune mobilisé 100.000 euros.

Il fait part de la volonté de la Ville de Liège de relancer l'opération chaque été durant trois ans à hauteur de 100 000 euros par an.

Monsieur Hupkens dit également vouloir ouvrir l'organisation de la manifestation aux petits lieux. Liège Solidarité Culture soutient la proposition.

Bien que soutenant la manifestation, Monsieur Gillard ne peut s'engager actuellement de manière concrète sur le financement des futures éditions.

Il rappelle que le budget de la Province doit être complètement réorganisé afin de pouvoir supporter le financement des zones de secours, réforme voulue par la Wallonie. Cette nouvelle charge va représenter une part importante du budget provincial (+/- 20 % du budget global) et actuellement aucun financement supplémentaire n'est prévu.

- **Fonds d'aide Covid**

Monsieur Hupkens annonce l'intention de la Ville de Liège d'apporter une aide de 200 000 euros à différentes structures qui font état d'une difficulté liée au Covid.

Les lieux bénéficiaires de cette aide sont en cours de sélection. Afin de réaliser la sélection, Monsieur Hupkens a rencontré un ensemble de petits lieux présents sur le territoire de la Ville de Liège. Voici ce qui ressort des rencontres bilatérales menées par Monsieur Hupkens avec les structures identifiées.

A part un lieu, les structures n'ont pas fait état d'une mise en péril imminente de leurs infrastructures. Pour la plupart, elles ont dû et doivent recourir au chômage temporaire pour une partie ou l'ensemble de leurs travailleurs.

La plupart des structures ont fait état de grosses difficultés.

Monsieur Hupkens explique que certains lieux ayant rempli l'enquête de Liège Solidarité Culture ne sont pas implantés sur la Ville de Liège, il n'est donc pas de son ressort de les soutenir.

Ensuite, Liège Solidarité Culture questionne la méthodologie et les objectifs des rencontres bilatérales, en relayant que plusieurs structures sont ressorties des échanges sans réelle information concrète. Elle se demande comment sont sélectionnées les structures à rencontrer.

Monsieur Hupkens dit ne pas pouvoir donner d'indications concrètes sans avoir effectué l'ensemble des rencontres.

Monsieur Gillard revient sur le fonds exceptionnel de 220 000 euros qui doit être validé par le Conseil provincial.

Cette aide visera principalement les structures se trouvant sur le territoire de la Province et hors ville de Liège. Toutefois, cette aide pourrait également viser des structures qui auraient échappé au viseur de la Ville de Liège. Cette aide visera également les structures qui n'ont pas de lieu au travers d'appels à projets, tel que celui adressé aux gestionnaires de petites et moyennes salles de concert sur le territoire de la Province de Liège (<https://www.provincedeliege.be/fr/evenement/13/16366>).

Monsieur Gillard précise qu'il tient à appréhender chaque démarche et projet dans toutes leurs spécificités. Il estime que fixer davantage de critères d'éligibilité pour une demande dans le cadre de l'action menée ici aurait un effet restrictif non souhaité.

Monsieur Gillard rappelle que les demandes d'aides sont systématiquement analysées par le Service Culture et que sa collaboratrice Anna Ozanne a aussi pour rôle d'informer et de recevoir les porteurs de projets de manière générale, afin d'apporter la réponse la plus adéquate à chaque situation.

L'aide sera divisée en trois axes :

- Les centres culturels, qui auront pour mission de sélectionner des projets pour redistribuer l'aide financière.
- Les petites et moyennes salles de concert. L'interlocuteur privilégié reste *Ça balance*
- Les petites salles de diffusions d'œuvre d'art vivant.

Monsieur Gillard et Monsieur Hupkens rappellent leur soutien au secteur. Ils affirment que toutes les structures qui se sont manifestées vont être aidées.

Ils rappellent également que le principal organe de financement pour les activités culturelles est la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui a des moyens bien plus importants que ceux de la Ville et de la Province. Ils s'étonnent que Liège Solidarité Culture ne se soit pas adressée à ce niveau de pouvoir.

Règles de distanciation sociale dans les salles de spectacles

Liège Solidarité Culture questionne Monsieur Hupkens sur les règles de distanciation sociale à respecter dans les salles de spectacles.

Les règles du CNS sont disponibles sur le site de la Ville de Liège.

Monsieur Hupkens rappelle qu'il est possible de faire une demande de dérogation afin de pouvoir augmenter la jauge à plus de 200. Cette demande motivée doit être formulée à la Ville, l'avis d'un épidémiologiste est indispensable de même que celui de la Ministre.

- **Guichet d'information**

En ce qui concerne le guichet d'information, Monsieur Hupkens confirme qu'il a demandé à Monsieur Christophe Loyen de travailler sur le sujet au niveau du CCR. Monsieur Loyen va porter la demande au prochain CA du CCR.

Monsieur Gillard explique qu'il a questionné son administration au sujet de l'élaboration d'un guichet unique.

Monsieur Gillard dit qu'un tel guichet devrait être pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles étant donné que cette instance est la plus subsidiante.

- **Facilité d'accès à l'espace public**

Monsieur Hupkens demande un document reprenant les difficultés administratives et les demandes précises d'assouplissement en ce qui concerne la gestion de l'accès à l'espace public afin de pouvoir réfléchir avec le Collège à une formule plus adaptée.

Madame Pestana se chargera de l'élaboration du document.